



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Rectorat

Division

Bureau

Dossier suivi par
Eric Emery

Téléphone
05.96.52.26.82
Fax
05.96.52.27.29
Mel
eric.emery
@ac-martinique.fr

Les Hauts de Terreville
97279 Schoelcher
cedex

Schoelcher, le 27/09/2012

Les IA-IPR de Mathématiques, Sciences Physiques, Technologie, Sciences de la vie et de la Terre.

à

Mesdames et Messieurs, les professeurs de Mathématiques, Sciences Physiques, Technologie, Sciences de la vie et de la Terre des collèges.

S/C de Mesdames et Messieurs les principaux des collèges.

Objet : Lancement du concours C.Génial collège

Dans le cadre du plan pour les sciences et les technologies à l'Ecole » (BO n°10 du 10 mars 2011), le ministère de l'éducation nationale met en avant un nouveau concours intitulé « C.Génial-collège ». Il est organisé par l'organisme « Sciences à l'Ecole », en partenariat avec la Fondation C.Génial. Il est mis en place cette année en Martinique.

Il s'agit de récompenser les projets scientifiques d'équipe, toutes sciences confondues.

Le principe du concours est le suivant : un professeur inscrit une de ses classes (ou une partie de sa classe), ou un groupe (par exemple club sciences) à ce concours sur un projet scientifiques et technologiques de son choix. Ce projet doit faire intervenir au moins deux disciplines (même si l'une prédomine) parmi les Mathématiques, les Sciences Physiques, la Technologie et les Sciences de la vie et de la Terre.

Les projets peuvent être conçus spécifiquement pour le concours ou bien s'appuyer sur « sciences à l'école » et notamment « sismo à l'école » ou « météo à l'école » qui existent dans des collèges de l'académie. Ils peuvent aussi s'appuyer sur l'EIST, ou encore sur des projets réalisés pour la fête de la science ou encore sur les ateliers de culture scientifique ...

Les critères qui seront appréciés (tous ne sont pas obligatoires) :

- Travail interdisciplinaire
- Originalité et intérêt du projet
- Problématique claire
- Démarche d'investigation
- Travail et présentation de qualité

- Implication des élèves et maîtrise du sujet
- Partenariat avec le monde de l'entreprise ou scientifique

Calendrier :

16 novembre 2012 : Clôture des inscriptions.

Décembre 2012 : Pré-sélection académique des projets demandant une subvention par un comité. Subvention de 100 euros maximum par équipe (dans la limite de 10 équipes).

Mars 2013 : Toutes les équipes (subventionnées ou non) envoient un compte rendu qui permet de sélectionner les finalistes.

Avril 2013 : Finale académique. Les équipes finalistes, **représentées par 3 élèves**, présentent leur projet devant un jury pluridisciplinaire.

25 Mai 2013 : finale nationale à Paris (palais de la découverte) réunissant toutes les équipes ayant remportées le 1^{er} prix de la finale académique. Les billets d'avion, l'hébergement et les repas le jour de la finale sont pris en charge pour **1 élève et 1 professeur**.

Les élèves sont récompensés lors de la finale académique et de la finale nationale (lots majoritairement en rapport avec les sciences)

Pour avoir le règlement complet, pour voir des exemples de projets finalistes et pour vous inscrire : <http://www.sciencesalecole.org/concours-nationaux.html>
Lors de l'inscription, il vous sera demandé de décrire le projet.

Pour toute question, pour vous aider à monter le dossier pour vous inscrire, pour le suivi et l'aide durant l'année, vous pouvez contacter Mme PETER-MASSIP Claire qui s'occupe du concours au niveau académique à l'adresse suivante : cmassip@ac-martinique.fr
Merci de lui signaler aussi votre inscription.

Merci de votre participation et bonne chance à tous !

Messieurs CHARPENTIER-TITY, DUPE, EMERY, PETIT
IA-IPR



4/4